



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ressources

Question écrite n° 69038

Texte de la question

M. Olivier Dassault attire l'attention de Mme la ministre de la décentralisation et de la fonction publique sur la hausse des droits de mutation. Pour atténuer la colère des conseillers généraux face à la baisse des dotations de l'État aux collectivités territoriales et la future réforme territoriale prévue à l'horizon 2020, le Premier ministre a proposé de pérenniser l'intégralité des mesures liées à l'augmentation des droits de mutation (DMTO) qui passent définitivement de 3,8 % à 4,5 %. Il dénonce cette augmentation des frais liés à une acquisition immobilière qui est ressentie par les particuliers comme un nouveau coup dur pour l'accession à la propriété. Il souhaite savoir si le Gouvernement compte renoncer à cette mesure et enfin entamer des réformes structurelles sans pour autant augmenter les impôts.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dassault](#)

Circonscription : Oise (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69038

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Décentralisation et fonction publique

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 novembre 2014](#), page 9591

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)